



DÉCLARATION MONDIALE DES JÉSUITES POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

La crise climatique ne peut plus être niée. Ses effets se font sentir aujourd'hui dans le monde entier. Les conséquences les plus graves touchent principalement les populations et les nations pauvres : les phénomènes météorologiques extrêmes dévastent les communautés, l'élévation du niveau des mers menace les régions côtières et l'effondrement des écosystèmes met en péril les moyens de subsistance. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) met en garde contre « une fenêtre d'opportunité qui se referme rapidement pour assurer un avenir viable et durable pour tous » (C.1). Cette crise exige une action immédiate et décisive.

Au cours des douze prochains mois, les COP29 et COP30 auront lieu, et ces conférences seront des moments cruciaux pour la communauté mondiale dans sa réponse à l'urgence climatique. Dans l'esprit de l'encyclique *Laudato Si'* du pape François et de sa récente exhortation *Laudate Deum*, la campagne des Jésuites pour la justice climatique appelle toutes les personnes de foi et de bonne volonté à élever leur voix pour soutenir un avenir juste.

Le changement climatique est l'un des « signes des temps » qui appellent à des actions inclusives, particulièrement urgentes pour les pauvres et les jeunes. Les Jésuites, leurs partenaires de mission et leurs amis sont unis pour adopter une approche inclusive en appelant les gouvernements et les délégués de la COP à :

- 1. Rendre efficace le Fonds pour pertes et dommages.** Nous demandons que le Fonds pour pertes et dommages soit immédiatement mis en œuvre et qu'il soit alimenté par des subventions. Ce fonds doit fournir des ressources suffisantes pour faire face aux impacts dévastateurs du changement climatique afin que les communautés les plus vulnérables, en particulier dans les pays du Sud, bénéficient d'un soutien efficace et prioritaire.
- 2. Annuler la dette climatique.** Nous appelons à l'annulation des dettes, en particulier les dettes non remboursables des pays du Sud. L'annulation de la dette permettra de libérer des ressources pour les efforts d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et d'investir dans un avenir durable.
- 3. Appel à une transition énergétique juste.** Nous appelons à une transition énergétique juste qui, tout en s'orientant vers des économies à faible émission de carbone, respecte les droits des peuples autochtones, vénère la nature, met fin à la pollution plastique et donne la priorité aux moyens de subsistance durables plutôt qu'aux modèles d'exploitation des ressources naturelles et de production d'énergie purement axés sur le profit. Cette transition doit être inclusive et équitable, en ne laissant personne de côté.

Le processus de la COP est essentiel pour réaliser des progrès internationaux dans la crise climatique. Les COP29 et COP30 doivent réussir à répondre au cri de la terre et au cri des pauvres. Comme l'a déclaré le pape François : « Il s'agit d'établir des règles globales et efficaces qui permettent de 'pourvoir' à cette protection globale » (*Laudate Deum*, n. 42).

Le pape François a déclaré l'année 2025 année jubilaire. Le concept biblique du jubilé comprend l'annulation des dettes et la libération des personnes de l'esclavage. En cette année jubilaire, ces trois étapes seraient des actions de collaboration appropriées pour libérer les personnes de fardeaux insoutenables et construire un monde où chacun puisse s'épanouir.